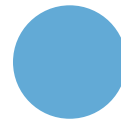
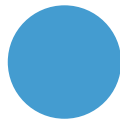
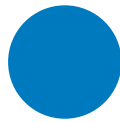




Réponse du rébus en page 8

La feuille de chou - avril 2016 - Numéro 15

Edito



LA VIE DE L'AFR

NOTRE A.G. 2016 : UN SUCCÈS

Notre Bureau a constaté avec joie la belle RÉUSSITE de notre A.G. annuelle ainsi que la forte participation. 40 copains ont ainsi partagé ces 2 jours de travail et de détente.

Il a aussi noté un intérêt évident pour la partie culturelle et une participation active lors de la journée syndicale. Tous ont apprécié l'ambiance sympa ! Tant mieux l'AFR continuera dans cet esprit avec l'espoir de mieux aider les copains et de se développer.

Adhérents C.F.T.C.... Retraités : Le COMBAT CONTINUE !

Depuis une dizaine d'année les coups bas tombent sur les Retraités : critiques de la presse, décisions des gouvernants :

- Indexation de nos Pensions reportées de janvier à la fin de l'année.
- Gel de nos retraites : S.S., ARRCO, AGIRC, pour la 3ème année consécutive.
- Divers coups tordus sur la fiscalité des retraites.
- Attaques frontales sur les veuves et les mères de familles nombreuses.
- Minimum vieillesse inchangé depuis octobre 2014.
- Système des pensions de réversion complexe et injuste.
- S'y ajoutent diverses mesures négatives pour nous, encore à l'étude.

Face aux politiques de tout bord et aux économistes ou journalistes qui nous traitent de nantis, Les RETRAITÉS DOIVENT RÉAGIR et prouver leur mécontentement ! L'AFR CSFV était bien représentée dans la manifestation des RETRAITÉS le 10 mars. Bravo ! Déplorons cependant le quasi silence de la presse écrite et de la télé face à notre mobilisation et nos réactions...

ÉLECTIONS T.P.E. : elles nous concernent aussi nous les Retraités CFTC. Contactons nos U.D. ou nos U.R. pour savoir comment épauler les responsables locaux pour les gagner ensemble... Chacun là où il est, et à sa manière, peut participer à la bataille.

La CFTC y "joue gros jeu" - Aidons notre Confédération à gagner !

Daniel ROESCH,
Secrétaire Général de l'AFR

SOMMAIRE

- Edito
- Impôts 2016
- Bien vivre sa retraite
- ROMEO l'ange gardien électronique
- Tiers payant pour tous
- Jouons un peu
- Masterchef
- Jouons encore

Après la suppression de la 1^{ère} tranche d'imposition dans la loi de finances 2015, le gouvernement a poursuivi sa politique d'allégement fiscal ciblée sur les revenus les plus faibles.

Voici les tranches d'imposition 2016 tel que le prévoit le nouveau barème d'impôt sur le revenu :

Jusqu'à 9 700 euros :	0%
De 9 700 à 26 791 :	14%
De 26791 à 71 826 :	30%
De 71 826 à 152 108 :	41%
Au-delà de 152 108 euros :	45%

Personnes seules : les personnes ayant eu au moins 1 enfant à charge dans le passé, durant au moins 5 ans alors qu'elles vivaient seules, bénéficient d'une ½ part supplémentaire. L'avantage en impôt procuré par cette ½ part supplémentaire est également plafonné.

Il en est de même, pour les contribuables célibataires, divorcés ou séparés qui élèvent un ou plusieurs enfants au titre de la ½ part supplémentaire dont ils bénéficient pour le 1^{er} enfant.

Personnes veuves : Une personne veuve avec une personne à charge conserve le même quotient familial qu'avant le décès de son conjoint. L'avantage en impôt procuré par cette ½ part liée au maintien du quotient familial est lui aussi plafonné. Ce plafonnement n'intervient pas pour les décès intervenus au cours de l'année d'imposition.

Certaines autres situations permettent aux contribuables de bénéficier de ½ part supplémentaire (titulaires carte d'invalidité, carte ancien combattant..). Ces avantages sont également soumis à un plafond.

La Décote : les contribuables faiblement imposés bénéficient également d'une décote quand leur impôt brut est inférieur à un certain seuil. Pour 2016 : 1552 € pour les personnes seules et 2559 € pour les couples.

Bien vivre sa retraite

« **Sortir plus** » **pour sortir comme vous voulez** : vous avez perdu l'habitude de sortir de chez vous parce que vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ? Parce que vous vous fatiguez facilement ? Parce que vos enfants, vos amis ne sont plus disponibles ? En effet après 80 ans, il est parfois difficile de se déplacer seul. Pour vous aider dans vos déplacements, « Sortir Plus », un service de transport accompagné, vous conduit, à pied ou en voiture là où vous le désirez. N'attendez donc plus pour faire des courses, pour aller chez le coiffeur ou chez le pharmacien, pour rendre visite à des amis, assister à un spectacle ou simplement faire une promenade.

Au-delà du simple versement de votre retraite, vos caisses de retraites AGIRC ou ARRCO développent une action sociale et solidaire étendue, le service « Sortir Plus » en est un exemple. Une simple participation financière vous sera demandée. Votre institution de retraite Agirc- Arrco prend en charge la majeure partie du coût de cette prestation.

L'aide à domicile momentanée : Vous avez 75 ans ou plus, vous rencontrez une difficulté passagère et vous avez besoin d'un soutien pour la préparation des repas, le ménage ou encore les courses. Sous 48 heures et sur simple demande, votre caisse de retraite complémentaire met à votre disposition gratuitement et sans condition de ressources son service qualifié « d'aide à domicile momentanée » (limité à 10h maximum) si vous touchez une retraite Agirc ou Arrco et que vous ne bénéficiez pas déjà d'une prestation d'aide à domicile. Pour ces deux services renseignez-vous en appelant un Conseiller :

N° Azur 0 810 360 560

ROMEO l'ange gardien électronique

Une société française a conçu ROMEO. ce robot, capable d'aider les personnes âgées ou handicapées dans leur quotidien, est un petit humanoïde. Il peut déjà communiquer avec n'importe qui, en détectant le visage et l'expression des humains qui l'entourent. Il évolue petit à petit pour devenir un véritable assistant et compagnon de vie, pouvant apporter un objet, attraper une assiette dans le placard, sans toutefois être dangereux pour les humains. On vous en dit plus sur cette invention incroyable.

Du haut de ses 1,40m, Roméo compte révolutionner l'assistance aux personnes en perte d'autonomie. Tout d'abord sa taille a été travaillée pour qu'il puisse ouvrir une porte, atteindre un objet dans un placard ou sur une table et même monter des escaliers. Il n'est pas sans rappeler le corps humain. Ses bras sont la partie de son corps robotique la plus mobile, ses mains sont une partie importante de son anatomie, elles lui servent à saisir les objets, mais aussi à créer une gestuelle semblable à celle des humains lorsqu'il communique avec nous. ROMEO est un petit robot très prometteur. On espère, en tout cas qu'il aidera très vite les personnes à mobilité réduite.

Polyvalent, il peut aussi alléger la tâche de travail du personnel d'établissements de santé qui n'a pas toujours le temps, mais peut également assurer d'autres fonctions comme danser sur différents rythmes, effectuer des exercices de gymnastique, ou stimuler la mémoire en accomplissant des exercices thérapeutiques face à un auditoire.



Tiers payant pour tous

L'assurance maladie et les complémentaires santé ont proposé des pistes pour la mise en place du tiers payant généralisé prévu par la loi santé. Comment le dispositif sera mis en place et pour quelles garanties ?

Qu'est-ce que le tiers payant ?

La dispense d'avance de frais de santé est déjà largement appliquée par les pharmacies et les laboratoires de biologie. La loi santé prévoit de l'étendre d'ici 2017 aux médecins généralistes qui ne sont que 35% à l'appliquer en secteur 1, comme les spécialistes 37% l'utilisent en secteur 1. Toutefois, à la suite d'une décision du conseil constitutionnel, le tiers payant ne sera obligatoire que sur la partie consultation prise en charge par l'assurance maladie. Le patient pourra donc toujours avoir à régler le montant restant si son médecin refuse d'appliquer le tiers payant sur la part complémentaire santé.

Quand le tiers payant sera t'il généralisé ?

Les patients à faibles ressources, bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMUC) ou de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), peuvent déjà profiter du tiers payant sur leurs soins de ville.

Dés juillet 2016, les patients couverts à 100% par la sécurité sociale (personnes atteintes d'une maladie de longue durée, femmes enceintes) pourront demander à bénéficier du tiers payant, mais il deviendra un droit à partir du 31 décembre prochain.

Pour les autres assurés, le tiers payant sera déployé à partir de janvier 2017 et obligatoire à partir du 30 novembre 2017 pour la sécurité sociale.

La participation forfaitaire d'1 euro restera à la charge du patient. Dés l'été prochain l'assurance maladie mettra en place une solution de paiement en ligne. Des solutions de paiement par autorisation de prélèvement bancaire seront également développées.

Quel sera le mode emploi ?

Le médecin sera « assuré d'être payé par l'assurance maladie grâce à l'identification de l'assuré sur la base des droits figurants sur sa carte vitale au moment de la consultation, y compris si ces droits ne sont plus à jour, précise le rapport.

La loi santé prévoit un délai de paiement, qui sera fixé par décret, assorti de pénalités en cas de retard, le rapport préconisant 7 jours ouvrés.

Le non-respect par le patient du parcours de soin ne sera plus un motif de rejet de paiement. Dans ce cas, la majoration du ticket modérateur (reste à charge) sera imputée à ce dernier et non pas au professionnel.

En revanche, le professionnel pourra voir son paiement par l'assurance maladie rejeté en cas d'erreurs de facturation (doublon de facture, erreur de cotation, prescripteur inconnu..)

Un professionnel pourra disposer d'un système automatique de suivi intégré à son logiciel qui lui permettra de savoir, pour chaque feuille de soin, si sa facturation a été bien traitée, puis payée par l'assurance maladie d'une part, et la complémentaire d'autre part.

Si cette solution ne lui convient pas, il pourra recourir comme les pharmaciens à un « organisme concentrateur tiers » (OCT), qui moyennant une dizaine ou une vingtaine d'euros par mois, gèrera ses remboursements et assurera le suivi. Il pourra en sus demander à cet organisme extérieur un virement bancaire unique.

Quels engagements pour les organismes complémentaires ?

Un nouveau service en ligne intégré à un logiciel permettra au médecin de vérifier les droits des assurés. Le dispositif mis à disposition des médecins gratuitement sera généralisé en 2017. Avant cette date, il pourra vérifier les droits des assurés à leur complémentaire à partir des informations figurant sur l'attestation papier de l'assuré. Un contrat technique « type » entre les médecins et toutes les complémentaires santé sera proposé. Ces contrats prévoient des engagements sur les délais de paiement.

« Sur le principe » elles ne se disent pas opposées à des pénalités en cas de retard comme la loi le prévoit pour la partie obligatoire.

Jouons un peu

Méli-mélo

Un coup de vent a mélangé les syllabes !

Rassemblez-les par deux ou trois, pour former neuf noms de légumes, fruits ou aromates, également connus pour leurs vertus médicinales.

ICH MOU THE LIT GAN BRE RGE RON SIS AUT PLE SEN GEM ART CAS ORI MEN
CIT PAM PIS COU GIN SSE

Révélez le génie qui est en vous

1 - Quel acteur français a prononcé la célèbre phrase « t'as d'beaux yeux, tu sais ! » ?
et dans quel film ?

2 - quelle actrice française a prononcé la célèbre phrase « atmosphère, est-ce que j'ai
une gueule d'atmosphère ? » et dans quel film ?

2 – ARLETTY dans « Hôtel du Nord »
1 – Jean GABIN dans « Quel des brumes »
Le génie qui est en vous :

Les plantes à trouver : Artichaut – cassis – citron – courge
gingembre – menthe – origan – pamplemousse – pissenlit
Réponses



Vocabulaire

Vous vous connaissez un petit côté fleur bleue ? Voici juste pour vous, un joli bouquet de noms floraux hauts en couleur !

1 - Belle d'un jour - fleur

A : d'hibiscus aux couleurs vives

B : orangée s'apparentant au lis

C : de la passion

2 - Ne m'oubliez pas

A : capucine

B : myosotis

C : pensée, fleur considérée comme l'emblème du souvenir

3 - Fourchette du diable

A : branche de buis

B : rosier sauvage

C : variété de géranium

4 - Gueule de loup

A - muflier

B - crocus

C - aubépine

5 - Gant de Notre Dame

A - quenouille

B - oiseau du paradis

C - digitale pourprée

6 - Saint Joseph

A - pétunia

B - plante qui se cultive toute l'année appelée quatre saisons

C - pavot des champs

7- passe velours

A - amarante

B - rose trémière

C - camélia

Sauté d'Agneau d'Estran à la bière brune

Sur la Baie de la Somme, l'Estran est la partie comprise entre les plus hautes et les plus basses marées. C'est sur cette portion de littoral que s'élèvent les moutons de pré-salé

Ingrédients pour 4 personnes :

750 g d'épaule d'agneau désossée
1 gros oignon
4 carottes
4 navets
4 pommes de terre
75 cl de bière de garde brune
50g de farine
4 gousses d'ail
beurre
huile d'arachide
1 bouquet garni
½ botte de persil
Sel et poivre.



Préchauffer le four à 220°. Détailler la viande en gros dés.

Dans une cocotte faire colorer la viande de tous les côtés dans un mélange bien chaud d'huile et de beurre. Ajouter une carotte coupée en rondelles, un oignon haché et faire cuire quelques minutes ; Vider l'excédent de graisse.

Mettre 50 g de farine, laisser pincer 1 ou 2 minutes et mouiller avec 75 cl de bière de garde brune. Ajouter le bouquet garni, l'ail écrasé du sel, du poivre et mettre au four pendant 40 à 50 min.

Pendant ce temps, faire cuire les légumes coupés en gros dés (pommes de terre, carottes et navets) dans une casserole d'eau salée.

Déposer les morceaux d'agneau et les légumes égouttés dans un second faitout. Verser le jus de cuisson de la viande à travers un chinois et laisser infuser le tout 7 à 8 min à petit feu.

Saupoudrer de persil haché au moment de servir.

Bonne dégustation !

Horizontal :

- 1) Remplacent des pièces usées
- 2) Nid d'aigle / Film à pleurer
- 3) Emettre un bruit de chat
- 4) Avant Midi / initiales de technicien en construction en bois
- 5) Plus jolie que troisième âge
- 6) Arrose Evreux / Maison ! Maison!
- 7) Fin de verbe / 12 mois / Département camerounais : capitale Kumbo
- 8) Energie combattue par les écolos
- 9) Maintiens sous l'eau
- 10) Radine britannique ?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2					■				
3									
4		■			■	■			
5									
6					■		■		
7			■			■			
8									
9						■		■	
10									

Vertical :

- A) Femme libérée ?
- B) Bravo au Mexique
Peu longue de bas en haut
- C) Boulevard parisien du 18ème
Gère les JO
- D) Philo, MathElem, Sciences Ex pour les séniors
- E) Lac craint par la 10 horizontale
- F) Mélange de pâté vietnamien
Ile bien dans ses charentaises
- G) Humé / Chapeau de Fricotin
- H) Donne de la voix
- I) Machine à glaces

E	S	I	A	S	S	O	C	E	10
R	■	B	■	S	E	I	O	N	9
E	R	I	A	E	L	C	U	N	8
I	U	B	■	N	A	■	R	E	7
T	E	■	E	■	N	O	T	I	6
E	T	I	R	O	I	N	E	S	5
B	C	T	■	■	M	A	■	I	4
R	E	N	N	O	R	N	O	R	3
O	L	E	M	■	E	R	I	A	2
S	E	S	E	H	T	O	R	P	1
I	H	G	F	E	D	C	B	A	

Solution

REBUS : Canne Halles Saint Mare Thym - Canal Saint Martin